

**REALISATION
D'UN AMENAGEMENT DEDIE A L'ACCUEIL DU PUBLIC
AU ROND DE LA CAVE
EN FORET DOMANIALE DE TRONCAIS**

**CONVENTION
de délégation de maîtrise d'ouvrage**

Entre

La Communauté de Communes du Pays de Tronçais, représentée par son Président, Monsieur RONDET dûment autorisée par la délibération du conseil communautaire n°2024-09,

ci-après désignée, la CCPT,

et

L'Office National des Forêts, Etablissement Public de l'Etat à Caractère Industriel et Commercial, immatriculé sous le numéro SIREN 662 043 116 PARIS RCS, dont le siège est, 2 bis avenue du Général Leclerc, CS 30042 - 94704 Maisons-Alfort Cedex, représenté par M. Samuel AUTISSIER, Directeur d'Agence,

ci-après désigné, l'ONF,

il est exposé et convenu ce qui suit :

Exposé des motifs

L'ONF et la CCPT ont pour objectif commun de favoriser le développement touristique local dans le respect du milieu naturel forestier. Cet objectif s'est traduit par la signature d'une charte partenariale en 2022 et d'un programme d'actions 2022-2026.

Le programme d'actions 2022-2026 comprend plusieurs projets d'aménagement sur les pôles majeurs d'accueil du public à Tronçais (rond de la Cave, rond de Thiolais, futaie Colbert 2....).

Afin de rendre le site attractif au public, il est prévu d'aménager le rond de la Cave.

Pour la réalisation de ce projet, la CCPT a sollicité des subventions auprès des collectivités publiques.

La présente convention a pour objet de déléguer la Maîtrise d'ouvrage au profit de la CCPT sur ce projet d'aménagement du rond de la Cave.

L'idée est de mettre en lumière des personnes du territoire, existantes ou passées, qui ne sont issues du monde forestier, mais qui ont eu un lien particulier avec la forêt de Tronçais.

Tronçais est « le point de rencontre » de ces chemins de vie qui se croisent.

Le lieu du Rond de la Cave en étoile en est le symbole et illustre parfaitement ce thème.

L'idée est alors de renforcer ce sentiment de connexion, de parcours, Les pistes se rejoignant autour du rond de la cave.

L'idée maîtresse est de conserver, renforcer cette ambiance « de regroupement ».

Regroupement réel et en présentiel grâce à l'abri et l'ensemble des tables bancs qu'il couvent.

Regroupement comme une croisée des chemins, plus symbolique à travers l'extrapolant, le rond de la cave résume la forêt, les pistes représentent les chemins de vie d'hommes et de femmes qui se croisent et vive chacun Tronçais à leur manière.

Pour illustrer cette idée, nous avons retenu « un jeu de piste /exposition cachée » modulable et renouvelable.

Cette chasse au trésor/enquête sera constituée de silhouettes cachées dans les parcelles avoisinantes. Chaque silhouette illustrera un personnage réel ou fictif.

Le choix des silhouettes est en cohérence avec les équipements déjà en place sur le sentier Colbert II.

Article 1 : Objet du contrat

La présente convention a pour objet d'autoriser la CCPT à réaliser les travaux définis à l'article 2 en forêt domaniale. Cette délégation de maîtrise d'ouvrage est consentie à titre gratuit.

Article 2 : Définition des travaux

Les travaux qui font l'objet de la présente convention sont des travaux d'aménagement du Rond de la Cave en vue de rendre le site plus attractif au public.

Ils consistent à :

- améliorer l'existant.
- créer un jeu de piste avec des silhouettes.

Le cahier des charges techniques complet figure en annexe à la présente convention.

Article 3 : Financement des travaux

3.1 – Coût des travaux – budget de l'opération

Le montant total de l'opération envisagée est évalué à la somme 81 964.80 € HT dont 30 355,64 € HT à la charge de la communauté de communes.

3.2 – Répartition du financement entre les parties

Le financement des travaux est assuré par la CCPT qui bénéficiera par ailleurs de subventions publiques et de partenaires locaux ou nationaux dans le cadre de la démarche « Tronçais Forêt d'Exception ® ».

Article 4 : Réalisation des travaux

Le programme de travaux prévu à l'article 2 ci-dessus sera réalisé dans les conditions techniques, juridiques et financières stipulées ci-après.

4.1 – Calendrier d'exécution

Le calendrier prévisionnel de réalisation des opérations sera établi par la CCPT pour une durée maximale de deux ans.

4.2 – Délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage

En raison de l'intérêt prépondérant de la CCPT à la réalisation du programme de travaux défini à l'article 2 ci-dessus, l'ONF autorise la CCPT à exécuter en forêt domaniale les travaux ainsi définis, à titre de droit de jouissance temporaire conformément aux articles 543 et 553 du Code Civil.

La CCPT assumera en conséquence, pendant la durée des travaux et dans les seules limites du programme défini, l'ensemble des prérogatives du Maître de l'ouvrage.

La CCPT a ainsi qualité pour passer tous les marchés avec l'ensemble des prestataires, entrepreneurs et fournisseurs concourant à l'exécution des travaux, selon les règles qui lui sont propres.

Article 5 : Réception des travaux

Pour la partie des travaux dont la Maîtrise d'œuvre serait confiée à l'ONF, celui-ci informera la CCPT, Maître d'Ouvrage délégué, de la complète exécution des travaux, et proposera en conséquence la réception des travaux avec, le cas échéant, les réserves imposées par la qualité des travaux exécutés.

Dans tous les cas, la décision de réceptionner les travaux exécutés incombe à la CCPT, Maître d'ouvrage délégué.

Article 6 : Remise des ouvrages après réception

La décision de réception des travaux, prononcée sans réserve par la CCPT, emporte remise des ouvrages à l'ONF, en toute propriété et à titre gratuit, à dater de l'expiration des délais de garantie prévus aux marchés avec les entrepreneurs.

La CCPT fournira à l'ONF un bilan financier de l'opération.

Article 7 : Entretien ultérieur des ouvrages

La pérennité des équipements installés nécessitera un entretien régulier qui fera l'objet d'une programmation annuelle de travaux dont le financement devra être pris en charge par la CCPT. Cet engagement d'entretien fera l'objet d'une convention séparée.

Fait à Cérilly, le 07 février 2024
en deux exemplaires originaux

Pour la CCPT,
Le Président,



Pour l'Office National des Forêts
Le Directeur d'Agence

ANNEXE à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

Projet d'aménagement du ROND DE LA CAVE



Le rond de la Cave forêt de France, août 2019

SOMMAIRE

1) Le fil conducteur du projet

1.1 Rappel de la commande	3
1.2 Le fil conducteur du projet	3
1.3 Un nom pour le site	4

2) Détail des aménagements

2.1 Amélioration de l'existant	4
2.1.1 L'abri	4
2.1.2 Les panneaux d'information	6
2.1.3 Prévisions financières	7
2.2 Un jeu immersif	8
2.2.1 Un jeu évolutif	10
2.2.2 Les silhouettes	10
2.2.3 Les fixations	10
2.2.4 Exemple de scénario	12
2.2.5 Prévisions financières	14
2.3 Synthèse financière	15

3) Pour conclure

16

1) Le fil conducteur du projet

1.1 Rappel de la commande

L'avant-projet détaillé fait suite à une première étude qui s'est déroulée sur 2022 dont l'objet était d'étudier l'opportunité, définir les identités et les équipements à prévoir.

Concernant le Rond de la Cave, l'idée maîtresse s'appuie sur la mise en lumière de personnalités plus ou moins connues et leur relation avec la forêt de Tronçais.

Les équipements en place seront préservés, en apportant toutefois quelques transformations ou améliorations.

Les équipements proposés s'inscriront dans un projet qui valorisera à la fois le territoire mais surtout ses habitants.

Le public cible sera prioritairement familial et local.

1.2 Le fil conducteur du projet

Le fil conducteur proposé précédemment évoque des chemins de vies. Plus précisément, l'idée est de mettre en lumière des personnes du territoire, existantes ou passées, qui ne sont pas issues du monde forestier, mais qui ont eu un lien particulier avec la forêt de Tronçais.

Tronçais est « le point de rencontre » de ces chemins de vie qui se croisent.

La photo aérienne du Rond de la Cave ci-contre illustre parfaitement ce thème.

L'idée est de renforcer ce sentiment de connexion, de parcours, les pistes se rejoignant autour du rond de la cave. Dans nos propositions, nous

chercherons à conserver, renforcer cette ambiance « de regroupement ».

Regroupement comme une croisée des chemins, plus symbolique à travers le nœud de pistes. En extrapolant, le rond de la cave résume la forêt, les pistes représentent les chemins de vie d'hommes et de femmes qui se croisent et vive chacun Tronçais à leur manière.

Pour illustrer cette idée, nous avons retenu « un jeu de piste /exposition cachée » modulable et renouvelable.

Cette chasse au trésor/enquête sera constituée de silhouettes cachées dans les parcelles avoisinantes. Chaque silhouette illustrera un personnage réel ou fictif.

Le choix des silhouettes est en cohérence avec les équipements déjà en place sur le sentier Colbert II.



1.3 Un nom pour le site

Le nom d'un site, d'un projet, permet d'identifier mais aussi de se projeter, d'imaginer le lieu, les équipements. Il doit rapidement illustrer le propos et donner envie.

Le nom n'étant pas encore arrêté, il pourra faire l'objet d'une consultation via les réseaux sociaux. Un QCM de trois ou quatre propositions serait proposé aux internautes.

Cette méthode présente un double avantage :

- Informer et associer les habitants du territoire de manière ludique
- Faire une première communication sur les équipements à venir

Le rond de la Cave : à chacun son histoire.

A travers le titre du projet, c'est à la fois l'évocation des équipements, du lieu, de ce qui est attendu.

2) Détail des aménagements

Lors de l'avant-projet sommaire, nous avons retenus de développer les points suivants :

- L'amélioration de l'existant
- La création du jeu de piste

2.1 Amélioration de l'existant

Il existe déjà un ensemble d'équipement en place. Certains sont obsolètes, d'autres seront à compléter et/ou déplacer.

2.1.1 l'abri

L'abri semble enclavé derrière les épicéas et chênes qui l'entourent. Un travail paysager est proposé sur les abords permettant à la fois une mise en sécurité et une mise en valeur.

Tout en tenant compte des objectifs de l'aménagement forestier, la lisière sera travaillée comme une zone de transition entre le rond et la forêt. Ce travail nécessitera au préalable de la part de l'ONF une désignation des tiges à enlever.

De plus, une fermeture partielle à mi-hauteur de l'abri est envisagée pour limiter les feuilles sous l'abri durant l'automne.



Cette fermeture à mi-hauteur sera réalisée en chêne et respectera la ligne architecturale initiale.

La solution proposée consiste en un habillage sur mesures de 5 X 1,1 ml fabriqué sur mesure et ajusté sur chantier.

Enfin dans le cadre de la mise en place du jeu de piste, l'abri jouera un rôle central. Dans cet esprit, en fonction de la scénographie arrêtée, des équipements pourront venir compléter l'abri (informations complémentaires, équipements ludiques...).

2.1.2 Les panneaux d'informations

Actuellement situés à l'opposé de l'abri, il est envisagé de rassembler les panneaux d'information soit à proximité de l'abri, soit au parking.

Déplacer ces panneaux, c'est l'occasion de synthétiser les informations, supprimer les doublons, canaliser les affichages, limiter la pollution visuelle et préserver l'ambiance naturelle et forestière du site.



2.1.3 Prévisions financières

Les prix établis ci-dessous sont soit calculés sur les coûts d'intervention des ouvriers ONF, soit sur devis avec des entreprises externes.

Amélioration de l'existant				
Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire (€HT)	Total (€HT)
Ouverture paysagère aux abords de l'abri (par ONF)	j	4	575	2 300,00
¹ Déplacement des panneaux d'informations avec location mini-pelle	j	2	920	1 840,00
Fermeture bardage d'un côté de l'abri sur mi-hauteur (menuiserie)	forfait	1	3029,1	3 029,10
Conception graphique des 8 lames directionnelles	forfait	1	650	650,00
Fourniture de lames directionnelles 2 lignes	u	8	536,25	4 290,00
Total (€HT)				12 109,10

- Prix établi sur devis d'une menuiserie locale

2.2 Un jeu immersif comme équipement innovant : le principe de la forêt mystère pour mettre en lumière des chemins de vie

A la hauteur de Tronçais, de son image, de son rayonnement et de son prestige, nous proposons un équipement assis sur les principes de l'innovation suivant :

- Une quête immersive : le principe de la forêt mystère
- Un équipement non figé pour un jeu évolutif
- Un système de fixation non intrusif

Le jeu de piste est un support extrêmement ludique. A vivre en famille, entre adulte ou en amoureux, il suscite rapidement un intérêt.

En gardant à l'esprit que «Tronçais est une forêt d'exception», la volonté est de proposer un équipement à la fois respectueux de l'environnement (éviter la pollution visuelle), des autres usages (pas de conflit d'usage avec un suréquipement de mobiliers) mais qu'il garde une dimension novatrice.

Ainsi, cet équipement est une formidable occasion de faire vivre une expérience, tout en livrant de l'information. La mise en lumière et la perspective des personnages du territoire seront une rencontre particulière pour le visiteur.

Pour illustrer l'idée des chemins de vie qui se croisent à Tronçais, les silhouettes métalliques symbolisant ces personnages seront dissimulées dans les parcelles avoisinantes, à proximité du Rond de la Cave.

Chaque silhouette représentera un homme ou une femme. Sur chacune des silhouettes, un texte retraçant la vie d'une personne réelle ou imaginaire, sa relation avec Tronçais et des indices/éléments menant à la suivante.

Forêt Mystère ?

Le principe est simple : s'appuyer sur l'existant, l'environnement pour amener doucement le visiteur à réaliser une quête. Pour cela, le projet s'appuie sur les piliers suivants :

Favoriser l'immersion et la contemplation.

Accompagner le visiteur doucement plutôt que le guider.

S'appuyer sur les ressorts « du mystère et/ou de la quête » pour inciter à la découverte.

Porter un nouveau regard sur un lieu que l'on connaît déjà.

« L'important n'est pas le but mais le chemin », telle est l'esprit du concept

2.2.1 Un jeu évolutif : 5 à 8 silhouettes et 3 scénarios voire plus...

Une quête est extrêmement stimulante. Toutefois, une fois réalisée, elle perd de son intérêt.

Le concept retenu est évolutif. En effet, à l'aide d'un système de fixation détaillé dans le paragraphe suivant, il est possible de déplacer les silhouettes tous les deux à trois ans par exemple afin de créer un nouveau jeu de piste, une nouvelle enquête.

A chaque nouveau scénario les silhouettes seront déplacées et de nouveaux personnages réels ou fictifs seront mis en lumière.

Les informations délivrées sur chaque silhouette seront remplacées par un nouveau panneau.

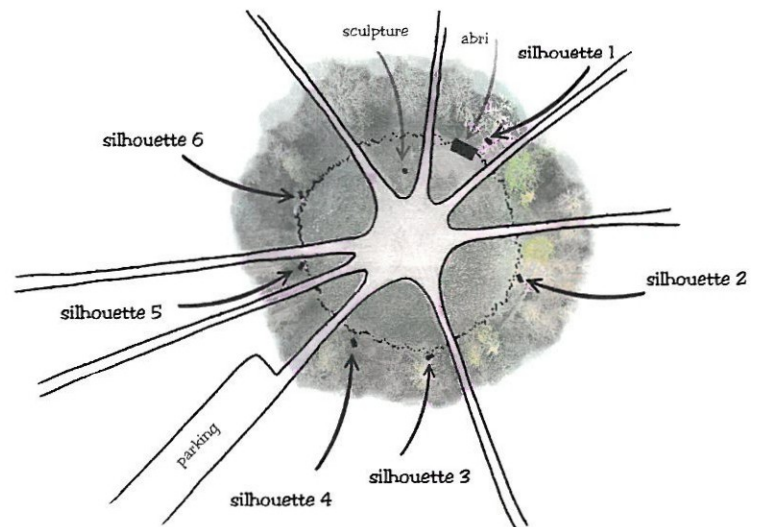


Figure 1 exemple de répartition pour un scénario

Concernant ce texte, nous proposons de fixer un panneau A4 sur le socle des silhouettes, à l'horizontale pour plus d'esthétisme et pour augmenter le sentiment de découverte.

Pour l'écriture des scénarii, l'ONF propose de prendre à sa charge cette ligne. En effet dans le cadre du Challenge de l'innovation au sein de l'ONF, une équipe a proposé un projet novateur pouvant s'appareiller sur le projet du Rond de la Cave.

De plus, pour l'écriture des parcours de vie des personnes réelles ou fictives, pour les scénarii 2 et 3, nous proposons d'associer les élèves du territoire. A travers ce projet, ils pourront explorer à la fois leurs environnements géographiques mais surtout social et historique.

2.2.2 Les silhouettes

Elles seront inspirées des silhouettes existantes sur Colbert 2. A l'échelle 1/1, elles seront fixées sur un socle métal par soudure. En métal 4 à 5mm, noir, elles représenteront un homme ou une femme dans une position associée au personnage qu'elle représente.



Dans l'exemple ci-dessus, le personnage accroupi au premier plan à droite semble regarder au sol. Il pourrait s'agir d'un cueilleur de champignon, d'un passionné de mousse, d'un archéologue local. En s'approchant de lui, les visiteurs découvriront des informations sur ce personnage et la suite de l'énigme.

2.2.3 Les fixations

Dans ce paragraphe, nous appelons « fixation » le système de fixation dans le sol. Dès le départ, nous avons pris le parti d'éviter le socle béton car il ne permet pas de réemploi des silhouettes sans laisser de déchets par la suite. De plus la création d'une fondation béton nécessite de creuser une fosse pouvant être traumatisante pour les racines.

Le système de fixation doit répondre à différents critères notamment :

- Solidité pour maintenir les silhouettes
- Ne pas laisser de déchets lors de l'enlèvement des silhouettes
- Eviter de traumatiser le sol lors de l'installation (pas d'engins lourds)
- Être réutilisable

Nous avons alors relevé plusieurs systèmes de fixation que nous avons classé en quatre familles :

- Vis de fondation / pieux vissés
- Amarres
- Structures anti -arrachement
- Sans fixation (fourreau, piquet)

Afin de répondre à nos exigences, le système de fixation par vis de fondations WEASYFIX semble le mieux adapté. En effet, il est le seul qui permet l'implantation des silhouettes dans les parcelles forestières sans laisser de déchets à la suite de l'enlèvement et surtout le réemploi du système de fixation.

En plus de la vis, un système de connecteur est préconisé afin de faciliter une pose à niveau. Il est composé d'une rondelle en aluminium sur laquelle vient se fixer une plaque portée par 3 vis pour la mise à niveau.

Dans le cas présent, les connecteurs seront vissés au socle des silhouettes. Il existe différents systèmes antivols dissuasifs en visserie. Souvent cela nécessite un outil spécial de pose et de dépose (*exemple vis de sécurité, fabricant wurth*).

Au préalable de la pose, nous préconisons un sondage du sol afin de s'assurer de la profondeur requise de la vis de fixation (1m).

Système d'ancrage sans béton :

Avantages communs aux solutions :

Pas de temps de séchage,
Peu de contrainte de météo,
rapidité de pose (hors roche),
Pas d'excavation,
Adaptabilité aux types de sols et aux besoins (tubes, hélices, têtes),
Durabilité du matériau acier galvanisé.

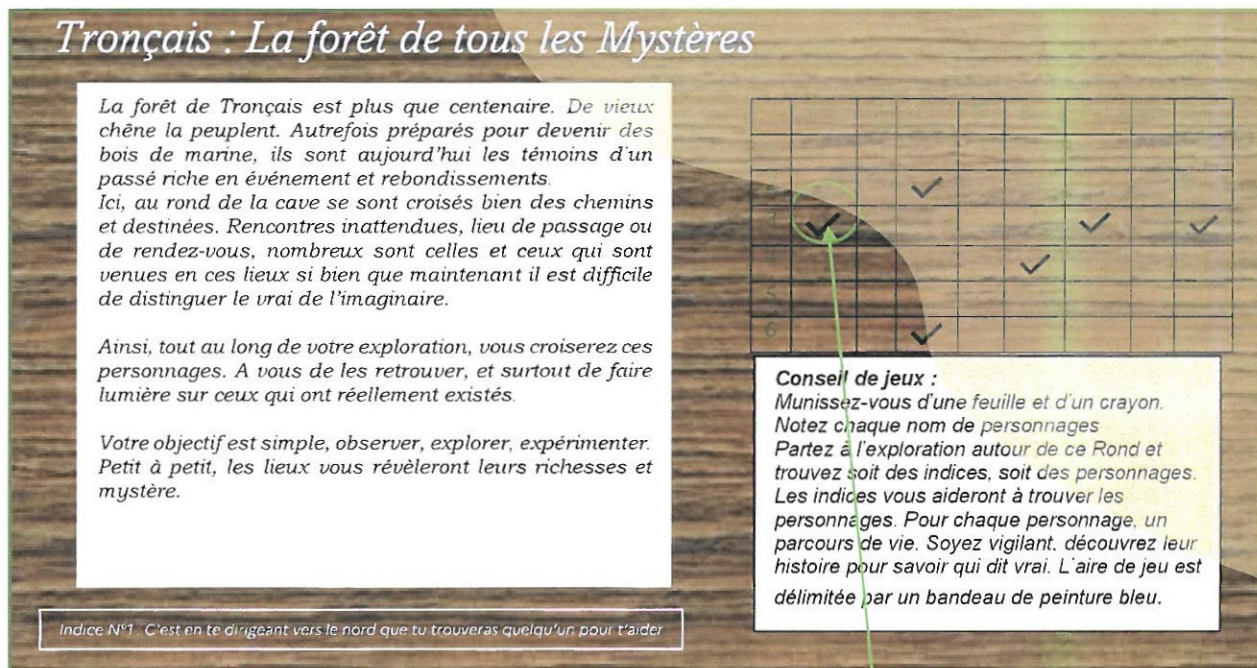
Contraintes communes :

Besoin d'un matériel spécifique,
De devoir sonder et analyser le sol au préalable afin de commander la bonne longueur de vis et le bon diamètre,
Non utilisable en aire de jeux (non autorisé par la norme française),
A court terme, coût supérieur.

2.2.4 : Exemple de scénario

Le point de départ de tous scénarii sera le panneau d'accueil. Celui-ci présentera le principe de la forêt mystère et quel que soit le scénario, proposera un carnet d'aides/d'indices pour guider le visiteur. Toutefois, cette aide devra se limiter à l'essentiel et restera discret (par exemple au dos du panneau ou sur un coin de l'abri).

Exemple :



Avec le premier indice, le public est invité à prendre la piste X qui mènera à un premier personnage.

Silhouette 1

Nancy Wake : La souris blanche

On m'appelait la souris blanche. Je suis née à Wellington en Nouvelle - Zélande. C'est après avoir interviewé Hitler en 1935 que je décide de m'engager contre le fascisme. Je rejoins la résistance en France. En avril 1944, je suis parachutée dans l'Allier. Tronçais m'offrira alors toute la discrétion dont j'avais besoin (A 3), nous organisons la livraison des équipements pour les résistants.

Indice : Au Rond de la Cave, celle qui hulule a aussi le regard perçant

Le second indice envoie le public à la sculpture de la chouette.



Autour du rond, il y a quelques lames directionnelles dont celle-ci-dessous. Le public est donc invité à prendre cette piste pour trouver une seconde silhouette. Et ainsi de suite.



A ce stade, l'écriture des scénarii n'étant pas arrêtée, l'exemple présenté ci-dessus n'est qu'une suggestion. Ce travail sera fait en concertation avec les acteurs du territoire pour une meilleur valorisation du site.

2.2.5 Prévisions financières

CONCEPTION GRAPHIQUE ET CONCEPTION 3 SCÉNARIOS (FORÊT-MYSTÈRE)	Total €HT
Chefferie de projet et conception graphique	7608.13
Conception des scénarios et coaching ludique	29837.54
FOURNITURE	
Silhouettes, vis, fixations....	19536,8
POSE	
Éléments de pose	12873,23
TOTAL	69855.7

2.3 Synthèse financière

Le tableau ci-dessous reprend les éléments des paragraphes 2.1 et 2.2.

Nature des travaux	Prix € HT
Amélioration de l'existant	12 109,1 €
Jeu de piste	69 855.7 €
TOTAL	81 964.8 €

La prise en charge de ce projet est à définir entre l'ONF et ses différents partenaires (collectivités, mécénat etc...)

2.4 Projet de financement

CONCEPTION GRAPHIQUE ET CONCEPTION 3 SCÉNARIOS (FORÊT-MYSTÈRE)	Total €HT	ONF	COMCOM	MECENAT
Chefferie de projet et conception graphique	7608.13		5100	2508.13
Conception des scénarios et coaching ludique	29837.54	18939.61	0	10897.94
FOURNITURE				
Silhouettes, vis, fixations....	19536,8		13348.4	6188.4
POSE				
Éléments de pose	12873,23		11907.24	966
TOTAL CONCEPTION FOURNITURE ET POSE	69855.7	18939.61	30355.64	20560.47
AMELIORATION DE L'EXISTANT OPTIONNEL	12 109,1 €			12109.1
TOTAL GENERAL	81964.8 €	18939.61	30355.64	32669.57

3) POUR CONCLURE

Le Rond de la Cave est défini comme un des pôles d'entrée de la forêt de Tronçais. Avec son identité propre, il est important de garder une cohérence avec le reste des équipements de la forêt, tout en valorisant le site dans ses particularités.

Les équipements détaillés dans le présent projet ont pour but de mettre en lumière la richesse du site mais aussi d'impliquer les acteurs du territoire.

Le concept de la forêt mystère développe ses axes en s'appuyant sur des principes novateurs.

